



## AVIS PUBLIC DU SCRUTIN

Vote par correspondance

Municipalité de Saint-Damien

Scrutin du 25-02-2018

**Avis public est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :**

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les candidats à cette élection pour le poste ci-après mentionné sont :

**POSTE : Conseiller au district 5**

1. Michel CHARRON

3565 chemin des Brises

2. Jacqueline PLOURDE-CROISETIÈRE

100 chemin du Lac-Riche

1. Un vote par anticipation sera tenu le dimanche 18 février 2018, de 12h00 à 20h00 à l'hôtel de ville, accès par l'entrée du 2045 Taschereau, dans la Salle du conseil.
2. Les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le dimanche, 25 février 2018, de 10h00 à 20h00 à l'hôtel de ville, accès par l'entrée du 2045 Taschereau, dans la Salle du conseil.
3. Renseignements sur le vote par correspondance :
  - Le ou les bulletins de vote doivent être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard à 16h30, le deuxième jour précédant celui fixé pour le scrutin, soit le 23 février 2018;
  - Les électeurs pouvant voter par correspondance qui n'auront pas reçu le ou les bulletins de vote pourront communiquer avec la présidente d'élection afin de les obtenir à compter du sixième jour précédant celui fixé pour le scrutin, soit le 19 février 2018,

Pour plus d'information, vous pouvez me joindre à l'adresse, adresse de courriel et au numéro de téléphone suivants :

6850 chemin Montauban, Saint-Damien

Courriel : [direction@st-damien.com](mailto:direction@st-damien.com)

Tél : 450-835-3419

4. Le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants : le 25 février 2018 à compter de 20h00, à l'hôtel de ville, accès par l'entrée du 2045 Taschereau, dans la Salle du conseil.

Donné à Saint-Damien ce vingt-sixième jour de janvier 2018

Diane Desjardins

Présidente d'élection